

Groupe de travail partenariats sécurité et secours en direction des professionnels

Compte-rendu (non exhaustif) de la réunion n° 1 du 21 juin 2018.

La réunion est présidée par Matthieu Garrigue-Guyonnaud, sous-directeur de cabinet du Préfet de Police de Paris, en présence de :

Jean-Paul Mégret, Commissaire divisionnaire, BRP – PP de Paris

Alexandre Tiphagne, Chargé de mission Nuit – Mairie de Paris

Fabienne Clair, Cheffe du Bureau des Interventions et de la Synthèse – PP de Paris

Bénédicte Barruet-Vey, Cheffe du Bureau des Actions de Prévention et de Protection Sanitaires – PP de Paris

Anne Batisse – Docteur – APHP - ANSM

Catherine Jouaux, Cheffe de projet Fêtez Clair – Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risque

Geoffroy Seblin, Directeur des opérations – Noctis

Michel Pilot, Secrétaire général – CSLMF

Frantz Steinbach, Vice-président – Réseau MAP

Rémi Calmon, Directeur Exécutif – SNEG & Co – UMIH

Michel Mau, Administrateur – SNEG & Co, Président – PlaySafe

Matthieu Garrigue-Guyonnaud ouvre la réunion en précisant son ordre du jour :

- Fêtez Clair
- DRPJ
- Liens entre établissements et services de police
- Liens entre établissements et services de santé
- Gestion des organisateurs de soirées, contrat de location type

Il précise également la mise en route de la réalisation d'un document dédié aux exploitants et organisateurs de soirées comprenant :

- Rappel du rôle du Préfet
- Rappel du cadre juridique (art. L 3332-15)
- Comportement à tenir en termes de sécurité et de santé
- Possibilités d'intervention des associations